Rapport annuel 2017

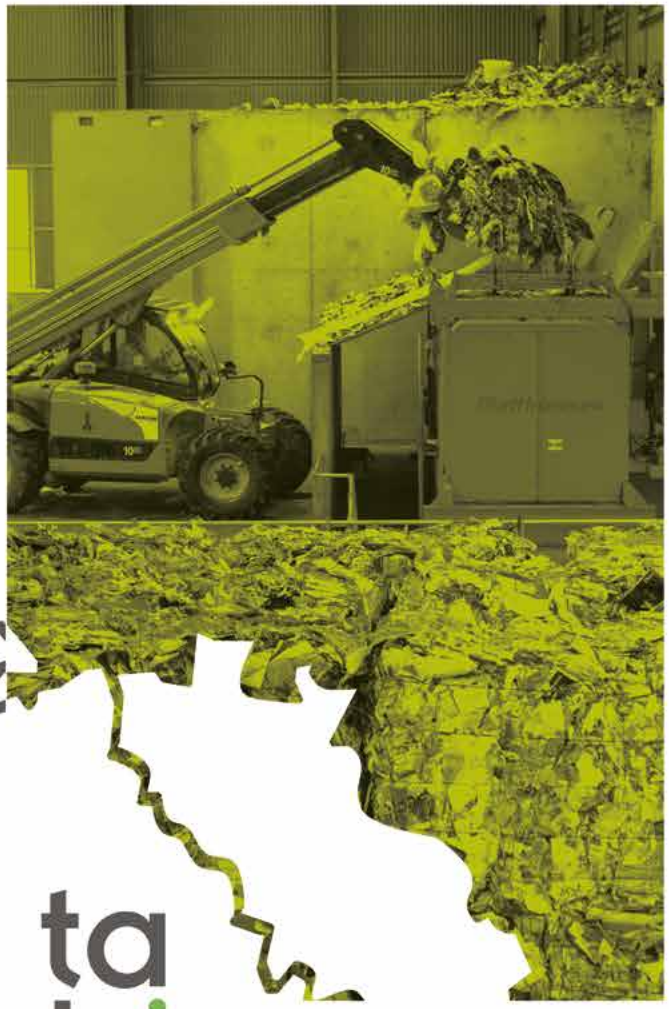

bil ta garbi

Syndicat Mixte pour le Traitement des Déchets Ménagers et Assimilés

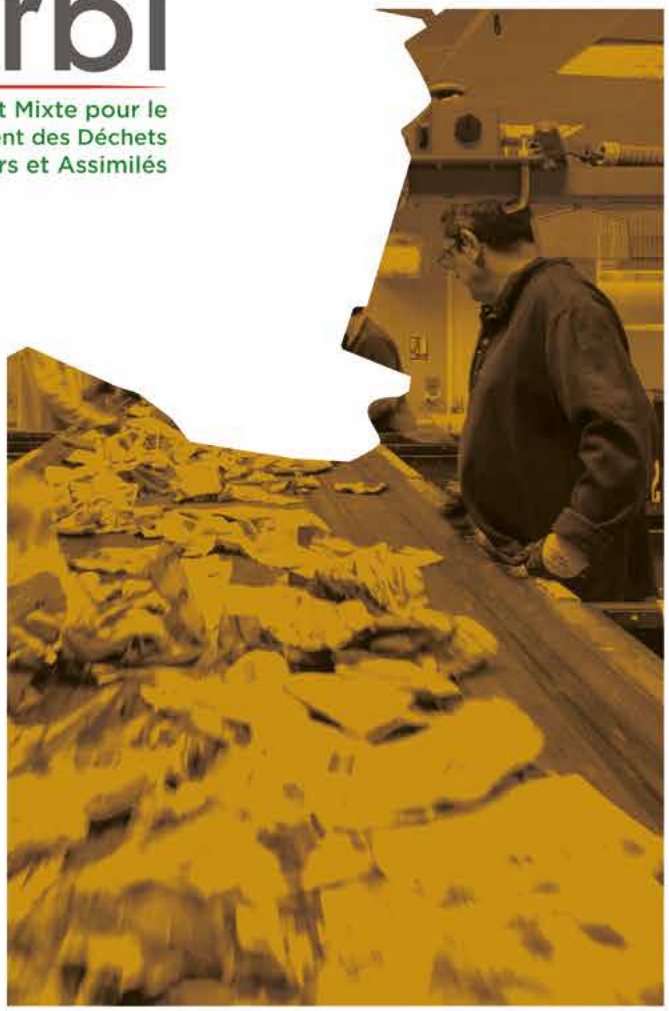

SOMMAIRE

REPÈRES P.3

LE TERRITOIRE D'INTERVENTION DU SYNDICAT P.4

LA STRATÉGIE P.7

- Missions, valeurs et ambitions P7
- PRIMO P8
- TOP'VALO P10
- SYNEO P12
- ECO'ENTAKO P15

LA VALORISATION P.17

- Transport et quais de transfert P18
- Ordures ménagères résiduelles P19
- Collectes sélectives P21
- Déchets de déchetterie P23

L'ADMINISTRATION P.27

- Organisation P27
- Services P28
- Formation et instances paritaires P29
- Recettes P32

ANNEXES P.35

Copyright des photographies :
Syndicat Bil Ta Garbi , Raphaël Cauhépé-François, www.balloïde-photos.com, www.carolepro.com, côtesudphotos

REPÈRES

Réforme territoriale, un territoire redéfini

Jusqu'au 31 décembre 2016, le Syndicat Bil Ta Garbi regroupait douze structures de coopération intercommunale, une Communauté d'agglomération et une commune.
Depuis le 1er janvier 2017, pour faire suite à l'application de la Loi NOTRe, le Syndicat Bil Ta Garbi est composé de deux adhérents : la Communauté d'agglomération Pays Basque et la Communauté de communes du Béarn des Gaves. Le territoire de l'ancien Syndicat Bizi Garbia a été intégré au périmètre d'intervention du Syndicat.

Intégration du site Zaluaga à la certification ISO14001

Depuis 2012, année de sa première certification ISO 14001, le Syndicat a conduit son système de management environnemental avec pour objectifs la prévention des risques et la préservation de l'environnement afin de garantir une gestion durable de ses activités. Pour faire suite à la fusion des Syndicats Bil Ta Garbi et Bizi Garbia, le périmètre de certification ISO 14001 a été étendu à l'Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux Zaluaga en avril 2017. L'ensemble des agents est mobilisé autour de la priorité de performance environnementale qu'il convient de maintenir pour disposer d'un service public du traitement des déchets responsable et soucieux du cadre de vie des usagers.

Gobelets réutilisables : 100 000 verres de plus

Depuis août 2015, les organisateurs d'événements locaux peuvent bénéficier d'une location gratuite de gobelets réutilisables. Face à l'intérêt environnemental du dispositif et à son succès grandissant, la convention de partenariat entre la société ECO-CUP et le Syndicat Bil Ta Garbi a été reconduite en juillet 2017 avec la fabrication de 100 000 gobelets réutilisables supplémentaires.

Reprise d'activité de la valorisation organique à Canopia

L'Unité de Valorisation Organique (UVO) du pôle Canopia, à l'arrêt depuis le 16 septembre 2016, suite à un incendie, a repris son activité un an après (18/09/2017). Après 12 mois de travaux et d'essais techniques réussis, elle valorise à nouveau les déchets organiques en compost et en énergie.
Le pôle Canopia est dorénavant en mesure d'atteindre les 85% de valorisation des déchets entrants contribuant pleinement aux objectifs du Programme d'Actions Stratégiques du Syndicat (PASS) pour la période 2015-2020.

LE TERRITOIRE D'INTERVENTION DU SYNDICAT

211 COMMUNES

57% DE DÉCHETS VALORISÉS

618KG/HAB. DE DÉCHETS MÉNAGERS PRODUITS (+1%)

320 637 HABITANTS

30 DÉCHETTERIES

86 KG/HAB. DE DÉCHETS RECYCLABLES TRIÉS (+3%)

LES REPRÉSENTANTS – ÉLUS DU SYNDICAT

Présidente :
Mme Martine BISAUTA, Communauté d'Agglomération Pays Basque.

Vice-président :
MM. Dominique BOSCQ, Daniel ARRIBERE, Yves BUSSIRON, Michel THICOÏPE, Philippe ELISSALDE

LES MEMBRES DÉLÉGUÉS AU COMITÉ SYNDICAL

Communauté de communes du Béarn des Gaves

MM. Daniel ARRIBERE, Jean CAZENAVE, Michel LANSALOT-GNE.

Communauté d'Agglomération Pays Basque

Pôle territorial

- **Errobi :**
  M. Vincent CARPENTIER, Mme Bernadette JOUGLEUX
- **Pays de Hasparren Iholdy :**
  M. Xavier LACOSTE
- **Sud Pays Basque :**
  Mme Chantal KHERIG-COTTENÇON, M. Pierre-Marie NOUSBAUM,M. Jean CHOIGNARD, M. Philippe ELISSALDE
- **Côte Basque Adour :**
  Mme Martine BISAUTA ; Marie-Ange THEBAUD, Mme Valérie DEQUEKER, Mme Jeannine BLANCO, M. Jacques VEUNAC, M. Patrick DESTIZON, M. Serge ARCOUET, Pierre ESPILONDO
- **Amikuze-Oztibarre :**
  M. Jean-Michel CAMOU
- **Garazi Baigorri :**
  M. Jean-Paul BIDART
- **Pays de Bidache :**
  M. Yves BUSSIRON
- **Soule Xiberoa :**
  M. Dominique BOSCQ
- **Nive Adour :**
  M. Michel THICOÏPE

La prise de décision

Le Comité syndical est l'assemblée délibérante où siègent les élus représentants les collectivités adhérentes au Syndicat. Il compte 23 élus membres (et autant de suppléants) qui votent le budget et décident des orientations stratégiques.
Pour préparer les décisions, un Bureau d'élus de 11 membres se réunit régulièrement.

En 2017, le bureau s'est réuni à 4 reprises et le Comité syndical a été convoqué 6 fois.

1 POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE,
7 VALEURS D'EXIGENCE
ET DE CONDUITE

9 SITES CERTIFIÉS ISO 14001

57% LE TAUX DE VALORISATION GLOBAL DES DÉCHETS MÉNAGERS

TRI SELECTIF : 86KG/HAB.
OBJECTIF 100 KG/HAB. EN 2020

45 199 PERSONNES INFORMÉES PAR LE RÉSEAU DES AMBASSADEURS DU TRI

I LA STRATÉGIE

MISSIONS, VALEURS ET AMBITIONS

Créé en 2002, le Syndicat Bil Ta Garbi est compétent pour le traitement des déchets ménagers et assimilés depuis le 1er janvier 2004, il a pour mission :

- **Le traitement des déchets, en priorité les Ordures Ménagères Résiduelles (OMR)**
- **La mise en décharge des déchets dits « ultimes »**
- **Les opérations de transfert et de transport**
- **Les opérations de tri et de compostage**
- **Les opérations de stockage**
- **La conduite des politiques de prévention des déchets au travers des dispositifs proposées par les pouvoirs publics**
- **L'organisation de la communication sur la réduction, la valorisation et le traitement des déchets via la promotion du tri sélectif**

L'ambition du territoire portée par le Syndicat consiste à *« Produire toujours moins de déchets en garantissant toujours plus de valorisation et en limitant au maximum l'enfouissement ».*

Pour accompagner cette ambition, les élus ont arrêté un Programme d'Actions Stratégiques du Syndicat (PASS). Ce PASS couvre la période 2015 – 2020. Il décline 4 axes de travail stratégiques et 7 valeurs fondamentales à mettre en œuvre au quotidien par l'ensemble des équipes.

LES VALEURS DU SYNDICAT

La ligne de conduite des agents du Syndicat repose sur des valeurs et exigences fortes visant à l'exemplarité dans tous les champs d'actions et toutes les opérations entreprises. Ces valeurs sont :

1. **Performance, efficacité et amélioration continue**
2. **Solidarité et mutualisation**
3. **Innovation et proactivité**
4. **Proximité et ancrage territorial**
5. **Transparence, communication et gouvernance partagée**
6. **Sensibilisation et pédagogie**
7. **Protection de l'environnement et conformité aux obligations règlementaires**

LES AXES DE TRAVAIL STRATÉGIQUES

Le PASS 2015 – 2020 présente 4 axes de travail stratégiques. Ils visent à trouver des gains de performance possibles en termes de :

RÉDUCTION ET TRI : OBJECTIF PRIMO	Toujours intervenir en amont sur le tri et la réduction des déchets à la source
VALORISATION MAXIMALE : OBJECTIF TOP'VALO	Chercher à optimiser et développer la valorisation des déchets
TRAVAIL COLLABORATIF : OBJECTIF SYNEO	Faire que les déchets deviennent sources d'économie et de développement
ÉCONOMIE FINANCIÈRE ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE : OBJECTIF ECO'ENTAKO	Favoriser les synergies pour mieux agir ensemble

OBJECTIF PRIMO : RÉDUCTION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS (DMA)

EN 2020 – 10% DE DMA par rapport à 2010

	Performance 2010*	Performance 2017	
OMR	306 kg/hab.	298 kg/hab.	
Recyclables	79 kg/hab.	86 kg/hab.	
Déchetterie	208 kg/hab.	233 kg/hab.	Évolution 2010/2017
TOTAL DMA	**593 kg/hab.**	**618 kg/hab.**	**+ 4 %**

** Hors Bizi Garbia*

Concernant la **performance à l'habitant**, on constate une **hausse de 1%** des DMA en comparaison aux données de 2016 (612 kg/hab.) à territoire similaire c'est à dire incluant l'ancien territoire du Syndicat Bizi Garbia intégré au 1er janvier 2017 suite à la réforme territoriale. Pour rappel, la performance 2016 de l'ancien périmètre du Syndicat Bil Ta Garbi était de 595 kg/hab.

Cette hausse de la performance à l'habitant 2016-2017 peut s'expliquer par :

- **L'intégration de l'ancien territoire du Syndicat Bizi Garbia qui est très fortement impacté par l'affluence touristique et le nombre de résidences secondaires.**
- **L'augmentation de la production individuelle de +1% des OMR**

À noter la baisse majeure pour le territoire de CC Béarn des gaves (-7%), conséquence de la mise en place de la Tarification Incitative.

SUIVI DE L'OBJECTIF -10% PASS

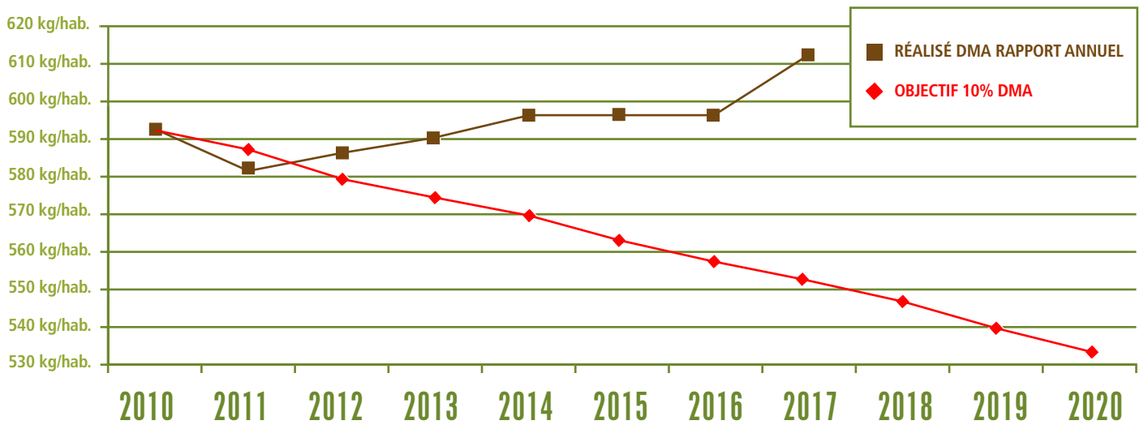

OBJECTIF PRIMO : TRI À LA SOURCE

EN 2020 100KG PAR AN & PAR HAB.

	Performance 2010	Performance 2017	
Verre	34 kg/hab.	42 kg/an/hab.	
Papiers	25 kg/hab.	25 kg/an/hab.	
Emballages recyclables	20 kg/hab.	19 kg/an/hab.	Évolution 2010/2017
TOTAL	**79 kg/hab.**	**86 kg/an/hab.**	**+ 8 %**

Concernant la **performance à l'habitant**, on constate une progression de 3% en comparaison aux données de 2016 (84 kg/hab.) à territoire similaire, c'est à dire incluant l'ancien territoire du Syndicat Bizi Garbia. Pour rappel, la performance 2016 de l'ancien périmètre du Syndicat Bil Ta Garbi était de 83 kg/hab.

Cette progression peut s'expliquer par :

- **L'augmentation de la production individuelle du tri du verre de 3% favorisée par les efforts réalisés en communication et l'installation de nouveaux Points d'Apport Volontaire verre sur le territoire facilitant le geste de tri pour les usagers.**
- **L'amélioration des performances du territoire de Navarrenx (progression +12%) grâce à la mise en place de la Tarification Incitative.**
- **L'intégration de l'ancien territoire du Syndicat Bizi Garbia très fortement impacté par l'affluence touristique et la présence de résidences secondaires et donc qui connaît une forte progression du tri en été.**

OBJECTIF TOP'VALO : AUGMENTATION DU TAUX DE VALORISATION GLOBAL DES DÉCHETS

EN 2020 80% DE DMA VALORISÉS

	Production DMA (en tonnes)	DMA valorisés	Taux de valorisation global
2015	165 674 t	107 371 t	65%
2016	165 757 t	114 951 t	69%
2017	198 025 t	112 088 t	57%

Le taux de valorisation global des déchets est de 57% en 2017. La baisse de ce taux est liée à l'incendie du 16 septembre 2016 de l'Unité de Valorisation Organique du pôle Canopia rendant inutilisable les installations jusqu'au 18 septembre 2017.

Ce taux traduit néanmoins les efforts de valorisation :

- **Sur les Ordures Ménagères Résiduelles valorisées en compost et en énergie grâce aux unités de valorisation organique Canopia (à partir du 18/09/2017) et Mendixka.**
- **Sur les déchets issus de la collecte sélective recyclés en nouveaux objets.**
- **Sur les déchets verts valorisés en compost, sur le bois recyclé en panneaux agglomérés et les filières dédiées en déchetterie (ferrailles, cartons, ...)**

OBJECTIF TOP'VALO : RÉDUCTION DU TAUX D'ENFOUISSEMENT DES DÉCHETS

EN 2020 -70% DE DÉCHETS ENFOUIS PAR RAPPORT À 2010

		Tonnages 2010	Tonnages 2017	
Déchets ménagers stockés en centre d'enfouissement	OMR	78 757 t	47 433 t	
	Refus de valorisation pôles Mendixka et Canopia	0 t	13 003 t	
	Déchetteries (encombrants et gravats non valorisés)	22 079 t	18 446 t	
	TOTAL	100 836 t	78 882 t	Évolution 2010/2017
	Taux d'enfouissement	66%	43%	- 20%

Le stockage des déchets non valorisables s'élève cette année à 78 882 tonnes. Il est en augmentation par rapport à 2016 (50 804 tonnes). L'objectif du PASS reste atteignable malgré cette augmentation due à l'arrêt de l'Unité de Valorisation Organique du pôle Canopia durant les 9 premiers mois de l'année et l'intégration de l'Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux Zaluaga au périmètre d'intervention du Syndicat.

SUIVI DE L'OBJECTIF - 70% PASS 2020

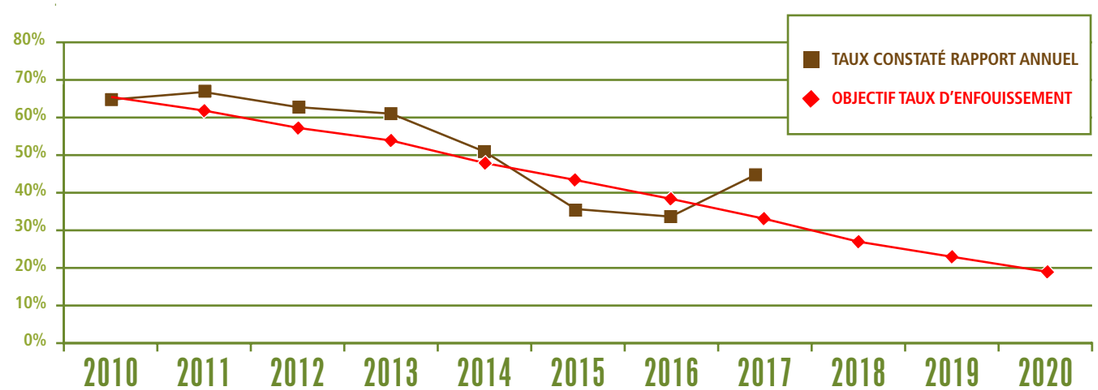

OBJECTIF SYNEO : CONCERTATION ET RELATIONS USAGERS

LE RÉSEAU DES AMBASSADEURS DU TRI

Un réseau de 17 ambassadeurs du tri (ADT), coordonné par une responsable de service, est délégué auprès des collectivités adhérentes. Il réalise la communication de proximité auprès des habitants pour la réduction et le tri des déchets.

En 2017, au total, ce sont 45 199 personnes directement sensibilisées par l'action du réseau des Ambassadeurs du tri dont :

- **19 786 personnes contactées en porte-à-porte « direct » avec un taux de 48% de personnes vues.**
- **9 869 personnes renseignées indirectement (distribution d'équipements, permanences, collecte exceptionnelle de textiles, courriers, questionnaires…).**
- **7 284 personnes rencontrées lors de stands d'information dont 5 402 en juillet-août-septembre.**
- **7 626 élèves sensibilisés lors d'interventions en classes.**
- **878 personnes formées dans le cadre de leur activité professionnelle et/ou associative.**

Et aussi :

- **3 964 cahiers de textes distribués**
- **Tri séléctif mis en place dans 244 festivités du territoire**

À noter, bien que non quantifiée, la sensibilisation des publics relais par les ADT comme les agents des CCAS, gardiens d'immeubles ou de déchetteries, les membres des Comités des fêtes et d'associations tout comme les professionnels, hébergeurs touristiques, etc.

LES VISITES DES PÔLES CANOPIA ET MENDIXKA

Année / Nombre de personnes	2014	2015	2016	2017
PÔLE CANOPIA	367	2 121	2 136	2 236
PÔLE MENDIXKA	-	181	605	465
TOTAL	367	2 302	2 741	2 701

Le nombre de personnes accueillies diminue légèrement en 2017 du fait, notamment, de la non organisation de journée Portes ouvertes. Parmi les visiteurs, plus de 2 320 enfants, majoritairement des écoles d'enseignement primaire du territoire, ont découvert les installations de valorisation et de traitement du Syndicat.

LES RÉUNIONS DE RIVERAINS ET LES COMMISSIONS DE SUIVI DE SITES (CSS)

Dans le voisinage du pôle Canopia, à Bayonne, des riverains de l'installation participent au suivi de l'activité du site. Ce Réseau d'Observateurs de Canopia (ROC) s'est constitué lors de la phase de construction à la demande du Syndicat. Il se réunit régulièrement depuis pour présenter les indicateurs d'activité et de surveillance du site.

En 2017, le ROC s'est réuni à 3 reprises :

1er février 2017
10 mai 2017
26 septembre 2017

A l'initiative du Préfet, des Commissions de Suivi de Sites (CSS) sont également organisées pour le suivi des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) en présence des représentants de l'administration de l'Etat, des collectivités territoriales ou EPCI concernés, des riverains ou associations de protection de l'environnement, de l'exploitant et de salariés de l'installation classée.

CSS du pôle Canopia :	CSS du pôle Mendixka :	CSS de l'ISDND Zaluaga :
le 30 juin 2017	Pas de réunion	Pas de réunion

OBJECTIF SYNEO : SYNERGIES INSTITUTIONNELLES

COMITÉS TECHNIQUES AVEC LES COLLECTIVITÉS

Dans son fonctionnement courant, le Syndicat organise des réunions de travail régulières avec l'ensemble des responsables techniques de ses collectivités adhérentes. En 2017, 3 comités techniques ont été conduits par les équipes du Syndicat auprès des techniciens des collectivités adhérentes.

ÉTUDE TERRITORIALE DÉCHETTERIE

L'objectif de l'étude territoriale Déchetterie était de réaliser un diagnostic du parc des 30 déchetteries situées sur le territoire du Syndicat afin de :

- **Planifier les investissements nécessaires à engager sur les aspects réglementaires, sécurité, accueil des nouvelles filières de « Responsabilité Elargie du Producteur »…**
- **Élaborer des propositions permettant d'aménager les déchetteries existantes pour développer le réemploi et l'économie circulaire.**
- **Élaborer des propositions d'amélioration de l'accueil des professionnels en déchetteries.**
- **Élaborer des pistes de conception de déchetteries innovantes.**

5 réunions ont été conduites en présence des élus du Syndicat et de l'ensemble des élus et responsables techniques de ses collectivités adhérentes.

À noter, en 2017, les premières réunions avec les collectivités des Landes et de Chalosse en charge de la collecte et du traitement des déchets sur une « étude territoriale centre de tri » devant aboutir premier semestre 2018.

GOUVERNANCE PARTICIPATIVE DU TERRITOIRE ZÉRO DÉCHET, ZÉRO GASPILLAGE

Reconnu « Territoire Zéro Déchet, Zéro Gaspillage (ZDZG) » fin 2015 par le Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie, les équipes du Syndicat ont poursuivi la construction d'une dynamique d'économie circulaire locale avec l'organisation de 5 ateliers de travail :

- **Construire l'économie circulaire sur le territoire : 23 mars 2017**
- **Lutte contre toutes les formes de gaspillage : 30 mars 2017**
- **Favoriser une consommation responsable : 31 mars 2017**
- **Atelier Zéro Déchet, Zéro Gaspillage avec la plateforme collaborative RECITA : 1er juin 2017**
- **Organiser un évènement ZDZG 02 juin 2017**

CRÉATION DE LA COMMISSION CONSULTATIVE D'ÉLABORATION ET DE SUIVIS (CCES)

Création de la Commission Consultative d'Élaboration et de Suivi (CCES) du Programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA) et du programme Zéro Déchet, Zéro Gaspillage avec une première réunion organisée le 20 décembre 2017 en présence des collèges : collectivités, ADEME, services de l'État, organisations professionnelles concernées, associations agréées de protection de l'environnement.

PROJET RETRACE : COOPÉRATION EUROPÉENNE SUR L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Le projet INTERREG_EUROPE « RETRACE » propose une coopération entre partenaires de régions européennes. Les principaux objectifs de ce projet consistent à :

- **Réaliser un livre sur les diverses initiatives présentes au sein des différentes régions du projet à partir de voyages d'études.**
- **Capitaliser et analyser les bonnes pratiques déjà existantes en matière d'économie circulaire du territoire de la Nouvelle Aquitaine.**
- **Co-construire une dynamique avec les acteurs locaux permettant d'élaborer et mettre en œuvre des politiques publiques, diffusable à plus grande échelle.**

Pour la Nouvelle Aquitaine, ce sont les organisations ESTIA et APESA qui sont porteurs de ce projet. Le Syndicat Bil Ta Garbi en qualité de chef de file du programme ZDZG participe à cette coopération internationale.

OBJECTIF ECO'ENTAKO : ASSURER UNE BONNE MAÎTRISE FINANCIÈRE DE LA GESTION DES DÉCHETS

L'un des axes de travail du Syndicat pour garantir une maîtrise financière du service public de traitement des déchets ménagers et assimilés consiste à optimiser l'exploitation de ses installations de valorisation. Ainsi, Bil Ta Garbi a développé des partenariats techniques et financiers avec d'autres collectivités territoriales (Sitcom Côte Sud des Landes et le Sietom de Chalosse) par l'accueil de tonnages de collectes sélectives au centre de tri du pôle Canopia.

Ces partenariats permettent ainsi de rationaliser et d'optimiser le fonctionnement de ses équipements publics en exploitant à leur rendement optimum les équipements du centre de tri des déchets.

De même, le Syndicat signe également des accords de prise en charge de ses déchets sur les installations techniques des collectivités voisines comme le SITCOM Côte Sud des Landes (refus pour CSR, ...), dans un souci d'optimisation des équipements publics et au bénéfice des deux collectivités.

CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT D'UNE ÉCONOMIE LOCALE

DÉVELOPPER L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE PAR LE RÉEMPLOI DES MATÉRIAUX

Fin 2017, en partenariat avec la Communauté de Communes du Béarn des Gaves et le département des Pyrénées-Atlantiques, près de 3 600 tonnes de déchets inertes issus des chantiers locaux ont été recyclées pour être réutilisées en sous-couche de voierie à la place de granulats naturels issus de carrière. Cette « grave recyclée » a été utilisée à moins de 10 km du site où elle a été produite. Elle a servi à l'aménagement de chemins d'accès à des parcelles agricoles mitoyennes de la déviation Viellenave – Navarrenx. Ce réemploi de la matière présente plusieurs avantages. Outre les gains environnementaux avec l'économie de ressources naturelles (grave des carrières), la diminution de la mise en décharge et une action en adéquation avec l'objectif national de valoriser 70 % des déchets du BTP à l'horizon 2020, ces gravats recyclés présentent un intérêt économique puisque ce sont environ 5€ par tonne de matériaux économisés par rapport au prix d'achat de grave naturelle.

ACCOMPAGNER LES ACTEURS LOCAUX INVESTIS DANS LA RÉDUCTION ET LA VALORISATION DES DÉCHETS

Le Syndicat propose à tout type d'acteurs locaux (institutions, administrations, entreprises, associations...) de les aider dans la réalisation de leur projet en lien avec la construction d'un territoire « Zéro Déchet, Zéro Gaspillage » dans une dynamique d'économie circulaire. Pour ce faire, un règlement d'aide technique et/ou financière a été élaboré pour permettre cet accompagnement. Il est téléchargeable sur la plateforme documentaire du site www.biltagarbi.com. En 2017, trois associations ont ainsi pu bénéficier de ce partenariat :

- **Orratzetik Hari domiciliée à Cambo pour un montant de 200 Euros**
- **Trukatu domiciliée à Lahonce pour un montant de 400 Euros**
- **Otsokop domiciliée à Bayonne pour un montant de 2 500 Euros**

6 QUAIS DE TRANSFERT

95 708 TONNES D'OMR TRAITÉES SOIT +1% VS 2016

11 % DE REFUS DE TRI AU CENTRE DE TRI

27 644 TONNES DE COLLECTES SÉLECTIVES RÉCEPTIONNÉES SOIT +3% VS 2016

74 673 TONNES DE DÉCHETS GÉRÉES EN DÉCHETETERIE

+4KG/hab. d'emballages en verre triés ENTRE 2016 ET 2017

LA VALORISATION

VALORISATION ET TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS (DMA)

198 025 T.
618 kg/hab.
Déchets Ménagers et Assimilés (DMA)

74 673 T.
233 kg/hab.
Déchetteries

123 352 T.
384 kg/hab.
Ordures Ménagères et Assimilés (OMA)

27 644 T.
86 kg/hab.
Collectes sélectives (CS)

95 708 T.
298 kg/hab.
Ordures Ménagères Résiduelles (OMR)

TRANSPORT ET QUAIS DE TRANSFERT

Le service logistique du Syndicat assure une partie de ses missions en régie et fait également appel à l'intervention de sociétés spécialisées pour certaines prestations. Une équipe de 20 personnes est dédiée à cette mission (voir p.28).

COMPACTAGE DES DÉCHETS POUR UNE GESTION OPTIMISÉE DES TRANSPORTS

Depuis 2009, le tassement des déchets en bennes à l'aide de compacteurs offre des capacités d'accueil supplémentaires aux déchetteries. En optimisant les capacités de stockage des bennes, il permet aussi de **réduire de 25 à 40 % les rotations de camions** selon les matériaux.

LES QUAIS DE TRANSFERT

Ces équipements permettent de limiter et optimiser les flux de déchets sur les routes en offrant un service de proximité aux collectivités adhérentes les plus éloignées des installations de valorisation et traitement des déchets.

Le Syndicat gère 6 quais sur son territoire d'intervention:

Quai de Cambo-les-Bains	Quai de Salies-de-Béarn
Quai de Hasparren (site Hazketa)	Quai d'Urrugne (site Bittola)
Quai de Mauléon	Quai de Canopia (Bayonne)

Cette gestion rationnalisée des évacuations optimise le service et permet l'atteinte d'un double objectif :

- **Réduction du nombre de camions sur les routes, diminuant d'autant les rejets de gaz à effet de serre (GES) dans l'atmosphère.**
- **Maitrise des coûts pour les collectivités adhérentes en limitant l'achat de carburant et les fluctuations tarifaires des prix du pétrole.**

	En tonnes					
Quai	OMR	CS	Territoire Concerné	Transporteur	Exploitant	Maître d'ouvrage
Cambo-les-bains	6 344 t	921 t	Errobi	Syndicat Bil Ta Garbi	Syndicat Bil Ta Garbi	Syndicat Bil Ta Garbi
Hasparren (Hazketa)	3 300 t	NC*	Pays de Hasparren Iholdy			
Mauléon	NC*	773 t	Soule-Xiberoa			
Salies-de-Béarn	NC*	1 308 t	Béarn des Gaves Amikuze			
Urrugne (Bittola)	13 267 t	1 901 t	Sud Pays Basque			
Canopia	39 021 t**	Encombrants: 927 t Bois : 1340 t	Côte Basque Adour			

*NC : Non concerné
** Évacutation des OMR durant la reconstruction de l'unité de valorisation organique suite incendie du 16/09/2016

ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES

Les Ordures Ménagères Résiduelles (OMR) désignent les déchets non recyclables des ménages, ceux qui « restent » après le tri des habitants. On y adjoint également les déchets dits « assimilés » qui proviennent d'activités artisanale, commerciale et municipale. Ces déchets sont « assimilables » à des OMR car de même nature et dans des proportions équivalentes.

Tonnages traités en 2017
95 708 TONNES

Performance
298 kg/hab.

Évolution kg/an/hab. 2016/2017
+1%

Voir la *« Production d'ordures ménagères résiduelles par collectivités adhérentes » en annexe p.36*

TAUX DE VALORISATION DES OMR 35%

En 2017, le taux de valorisation des ordures ménagères résiduelles a très largement diminué par rapport à 2016 (61%). Cette baisse est liée à l'arrêt du 16/09/2016 au 18/09/2017 de l'Unité de Valorisation Organique du pôle Canopia suite à un incendie. Avec la reprise d'activité de l'UVO de Canopia, le déploiement de la filière CSR (Combustibles Solides de Récupération) pour les refus de valorisation Mendixka et Canopia, le taux de valorisation devrait augmenter significativement en 2018.

LES INSTALLATIONS DU SYNDICAT

19% des OMR produites sur le territoire d'intervention du Syndicat Bil Ta Garbi ont été valorisés sur l'Unité de Valorisation Organique (UVO) du pôle Mendixka, soit **18 169 tonnes**.

20% des OMR ont été valorisés sur l'unité de valorisation organique (UVO) du pôle Canopia, soit **19 440 tonnes** (à compter du 18/09/2017)

Les filières de valorisation et de traitement des ordures ménagères résiduelles.

Unité de Valorisation Organique			Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND)		Unité de Valorisation Énergétique		
Canopia (Bayonne)	Mendixka (Charitte)	SIETOM Chalosse (Caupenne)	Zaluaga (St Pée / Nivelle)	Terralia (Aire / Adour)	SITCOM Côte Sud des Landes (Bénesse)	Cyclergie (Pontenx les Forges)	Béarn Environnement (Lescar)
19 440 t	18 169 t	3 905 t	24 128 t	23 305 t	2 053 t	2 961 t	1 747 t
20%	19%	4%	25%	24%	2%	3%	2%

LES PERFORMANCES 2017 DES PÔLES CANOPIA ET MENDIXKA

Unité de Valorisation Organique par tri-méthanisation-compostage (UVO) de Canopia		
Maître d'ouvrage	Syndicat Bil Ta Garbi (Titulaire de l'arrêté d'autorisation d'exploiter)	
Exploitant	Valortegia	
Localisation	Bayonne (64)	
Capacité annuelle	84 000 t	
Date de mise en service	Avril 2014	
Déchets admis 2017	21 477 t dont 19 440 t d'OMR *(la Quantité totale de déchets entrants sur l'installation est de 60 498 t dont 39 021 t délestées et 21 477 t valorisées à l'UVO)*	
Collectivités utilisatrices	Secteurs Hendaye, Sied, Bidart, Pôles Errobi, Côte Basque-Adour, Nive Adour, Hasparren Iholdy	
Flux sortants		
Compost conforme	Production de compost répondant à la norme NFU 44-051	311 t
Refus de tri stocké	Exutoire : ISDND de Zaluaga Bi et Sotrival (Clérac)	9 391 t
Refus de tri valorisés énergétiquement	Les refus haut PCI ont été valorisés vers des unités de valorisation énergétique Astria à Bègles, SITCOM Côte Sud des Landes et Cyclergie à Pontenx Les Forges	995 t
Ferraille extraite	Valorisation matière	180 t
Énergie	Biogaz produit ayant permis la production de :	
	Electricité produite	2 173 MWh
	Chaleur produite	985 MWh

Unité de Valorisation Organique par tri-compostage (UVO) de Mendixka		
Maître d'ouvrage	Syndicat Bil Ta Garbi (Titulaire de l'arrêté d'autorisation d'exploiter)	
Exploitant	Syndicat Bil Ta Garbi	
Localisation	Charritte-de-Bas (64)	
Capacité annuelle	20 000 t	
Date de mise en service	Septembre 2014	
Déchets admis 2017	18 169 t d'OMR	
Collectivités utilisatrices	Pôles Soule Xiberoa, Hasparren Iholdy, Amikuze, Navarrenx, Garazi Baigorri, Errobi, CdC Béarn des Gaves	
Flux sortants		
Compost conforme	Production de compost répondant à la norme NFU 44-051	2 325 t
Refus de tri stocké	Exutoire : ISDND de Mendixka	3 612 t
Refus de tri valorisés énergétiquement	Exutoire : Ces CSR servent de combustible dans des fours de cimenteries en remplacement d'énergies fossiles (gaz, fioul...) par l'Et. Chipala	5 584 t
Ferraille extraite	Valorisation matière	260 t

COLLECTES SÉLECTIVES

Les collectes sélectives (CS) désignent les emballages ménagers recyclables en verre, plastique, carton, acier (fer et aluminium) et les papiers directement triés par les habitants. Depuis 2006, l'ensemble du territoire du Syndicat est couvert par un dispositif de tri qui varie d'une collectivité à l'autre (apport volontaire, porte-à-porte, sac transparent, point de regroupement, caissette).

Tonnages traités en 2017

27 644 TONNES

Taux de refus

11 %

Evolution kg/an/hab. 2016/2017

+3%

PERFORMANCE À L'HABITANT 86 kg/hab

Le taux de refus est un ratio quantité d'indésirables présents dans les collectes sélectives / la quantité totale d'emballages triés. Il correspond souvent aux erreurs de tri commises par les habitants. Les erreurs les plus fréquentes concernent le tri d'emballage plastique non recyclables comme les pots de yaourt, les barquettes et films en plastique.

PERFORMANCES DES COLLECTES SÉLECTIVES PAR TYPE DE MATÉRIAUX

	Tonnages 2017	Évolution tonnages 2016/2017	Performance	Variation performance 2016/2017
Verre	13 645 t	3 %	42 kg/an/hab.	3 %
Papier	8 124 t	- 2 %	25 kg/an/hab.	- 2%
Emballages	6 052 t	11 %	19 kg/an/hab.	10 %
TOTAL	**27 644 t**	**3 %**	**86 kg/an/hab.**	**3 %**

Voir la *«performance du tri à l'habitant par collectivité adhérente»* en annexe p.37

Concernant la performance à l'habitant, on constate une progression de 3% par rapport à 2016 (84 kg/hab.) à territoire similaire c'est à dire incluant l'ancien territoire du Syndicat Bizi Garbia. Pour rappel, la performance 2016 de l'ancien périmètre du Syndicat Bil Ta Garbi était de 83 kg/hab.

Cette progression peut s'expliquer par :

- **L'augmentation de la production individuelle du tri du verre de 3% favorisée par les efforts réalisés en communication et l'installation de nouveaux points d'apport volontaire sur le territoire facilitant le geste de tri pour les usagers. Il est à rappeler que les emballages en verre non recyclables ne se trient pas avec les autres collectes sélectives et qu'ils ne transitent pas sur les installations du Syndicat Bil Ta Garbi.**
- **L'amélioration des performances du territoire de Navarrenx (progression +12%) grâce à la mise en place de la Tarification Incitative**
- **L'intégration de l'ancien territoire du Syndicat Bizi Garbia très fortement impacté par l'affluence touristique et la présence de résidences secondaires et donc qui connaît une forte progression du tri en été.**

LE CENTRE DE TRI DU PÔLE CANOPIA

Maître d'ouvrage	Syndicat Bil Ta Garbi (Titulaire de l'arrêté d'autorisation d'exploiter)	
Exploitant	Syndicat Bil Ta Garbi	
Localisation	Bayonne (64)	
Capacité annuelle	20 000 t	
Date de mise en service	Décembre 2013	
Collectes sélectives	L'ensemble des collectivités adhérentes au Syndicat Bil Ta Garbi	
Flux sortants		
Produits valorisés	Valorisation matière	18 390 t
Refus de tri	UVO Canopia (soit avec valorisation organique partielle)	1 848 t

LES FILIÈRES DE RECYCLAGE

Après le geste de tri des usagers et la séparation par matière effectuée au centre de tri de Canopia, les emballages ménagers recyclables et les papiers sont vendus aux filières de recyclage. Ces dernières produisent des *« matières premières-secondaires »* pour la fabrication de nouveaux objets permettant ainsi de préserver les ressources naturelles et faire des économies d'énergie. Pour la reprise de ces matériaux, le Syndicat est en contrat depuis le 1er janvier 2008 avec :

- **Eco-Emballages l'éco-organisme dédié aux emballages ménagers (avant 2008, chaque collectivité adhérente avait son propre contrat avec Eco-Emballages)**
- **Eco-folio l'éco-organisme dédié aux papiers.**

À noter qu'en 2017, Eco-Emballages et Ecofolio se sont rapprochés pour créer CITEO.

CITEO

Donnons ensemble une nouvelle vie à nos produits

Matériaux	Repreneur	Destination
Métaux	AFM recyclage	Bayonne
Cartons	Paprec	Espagne
Plastiques	Valorplast	PEHD : Espagne ou Italie
		PET : Bayonne
Emballages Liquide Alimentaire	SUEZ RV Sud Ouest	Espagne
Journaux Revues Magazines	Paprec	Espagne
Autres papiers	Paprec	Espagne

DÉCHETS DE DÉCHETTERIES

Les déchets de déchetteries désignent les déchets ménagers qui ne sont pas collectés directement en porte-à-porte ou en points d'apport volontaire car trop volumineux (gros cartons, bois, déchets verts, ferrailles...), spécifiques ou dangereux.

Tonnages traités en 2017

74 673 TONNES

Performance

233 kg/hab.

Évolution kg/an/hab. 2016/2017

0%

LE TAUX DE VALORISATION DES DÉCHETS DE DÉCHETTERIES : 69%

Il est identique au taux de valorisation 2016. Le développement des filières de valorisation se poursuit avec, notamment, la mise en place cette année encore de la filière Eco-Mobilier pour la prise en charge des Déchets d'Éléments d'Ameublement (DEA) et du plâtre (voir page 40).

Le territoire d'intervention du Syndicat Bil Ta Garbi est équipé de 30 déchetteries, soit 1 déchetterie pour 10 688 habitants. La moyenne nationale est de 1 pour 14 295 habitants.

La liste complète des déchetteries du territoire en annexe P.38

LES TONNAGES DE DÉCHETTERIES PAR TYPE DE MATÉRIAUX

FLUX DE DÉCHETS	Résultats 2017	Évolution tonnages 2016/2017	Performance	Évolution Perfomance 2016/2017
Tout-venant (non valorisable)	17 697 t	4%	55 kg/hab	3%
Déchets verts	20 732 t	-11%	65 kg/hab	-12%
Gravats	13 696 t	5%	43 kg/hab	4%
Ferraille	2 726 t	5%	9 kg/hab	4%
Bois	10 183 t	5%	32 kg/hab	4%
Carton	3 686 t	6%	11 kg/hab	5%
D3E	2 104 t	-6%	7 kg/hab	-6%
Huile végétale	111 t	-8%	0 kg/hab	-9%
Pneus	3 087 t	65%	0 kg/hab	64%
DEA	76 t	47%	10 kg/hab	46%
Plâtre	76 t	-2%	0 kg/hab	-2%
Cartouches d'encre	6 t	-30%	0 kg/hab	-30%
Déchets dangereux	544 t	4%	2 kg/hab	3%
TOTAL	**74 673 t**	**1%**	**233 kg/hab**	0%

Voir les *«performance en déchetteries par collectivités»* en annexe p.39

LES INSTALLATIONS ACCUEILLANT LES DÉCHETS NON VALORISABLES DE DÉCHETTERIES

Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND) de Mendixka

Maître d'ouvrage	Syndicat Bil Ta Garbi (Titulaire de l'arrêté d'autorisation d'exploiter)
Exploitant	Syndicat Bil Ta Garbi
Localisation	Charritte-de-Bas (64)
Capacité annuelle	16 000 t
Date de mise en service	6 Octobre 2014
Déchetteries	CdC Béarn des Gaves ; pôles territoriaux Soule Xiberoa, Pays de Hasparren Iholdi, Amikuze, Garazi Baigorri, Bidache, Côte Basque-Adour, Nive Adour, Errobi

5 412 t*

Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND) de Zaluaga

Maître d'ouvrage	Syndicat Bil Ta Garbi (Titulaire de l'arrêté d'autorisation d'exploiter)
Exploitant	Syndicat Bil Ta Garbi
Localisation	St Pée /Nivelle
Capacité annuelle	50 000 t/an
Déchetteries	Pôles territoriaux Sud Pays Basque, Errobi, Côte Basque-Adour, Nive Adour, Hasparren Iholdi,

13 034 t*

*ces tonnages enfouis incluent les DIB de professionnels réceptionnés en déchèteries et non comptabilisés en encombrants

Voir *«la valorisation/traitement des déchets de déchetterie»* en annexe p.39

LES DÉCHETS DANGEREUX

Les « déchets dangereux » désignent les déchets des ménages qui, par leur composition ou leur caractéristique, présentent un danger pour la santé de l'Homme et un risque pour l'environnement.

- **Les piles et accumulateurs**
- **Les huiles moteur**
- **Les déchets ménagers spéciaux (y compris les Déchets Diffus Spécifiques de la filière Eco-DDS)**
- **Les déchets de soins à risques infectieux (DASRI)**

L'ensemble des 30 déchetteries du territoire est équipé de dispositifs présentant des caractéristiques de stockage particulières : ventilation, bac de rétention, fermeture sécurisée, résistance au feu... Les gardiens de déchetteries ont reçu des formations pour la manipulation de ces déchets. Ces déchets sont ensuite transportés et valorisés dans les conditions réglementaires suivant leur dangerosité.

COLLECTE	PRODUITS ACCEPTÉS	REPRENEURS	FILIÈRES DE TRAITEMENT, DE VALORISATION OU D'ÉLIMINATION	TONNES COLLECTÉES
APPORT EN DÉCHETTERIES (ARMOIRE SPÉCIALE)	PILE	SCRELEC	TRAITEMENT ET VALORISATION	24
	HUILE MOTEUR	DARGELOS	VALORISATION	105
	DÉCHETS MÉNAGERS SPÉCIAUX (DMS)	SIAP VÉOLIA ÉCO-ORGANISME ÉCODDS	TRAITEMENT ET VALORISATION	410
	DÉCHETS DE SOINS À RISQUES INFECTIEUX (DSM)	ÉCO-ORGANISME DASTRI	TRAITEMENT (INCINÉRATION)	4

TOTAL = 543 TONNES
soit +5,8%

Voir les quantités collectées depuis 2007 en annexe p.40

100 AGENTS TERRITORIAUX

365 JOURS DE FORMATION

SOIT 3,6 JOURS/AGENT

5,7 M€ DE DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

3,4 M€ LA PART DE RECETTES LIÉES À LA VENTE DE MATÉRIAUX, ÉNERGIE ET COMPOST

71 M€ L'ENDETTEMENT DU SYNDICAT

141 €/Tonne LE COÛT DE VALORISATION DES OMR

L'ADMINISTRATION

L'ORGANISATION FONCTIONNELLE DU SYNDICAT BIL TA GARBI

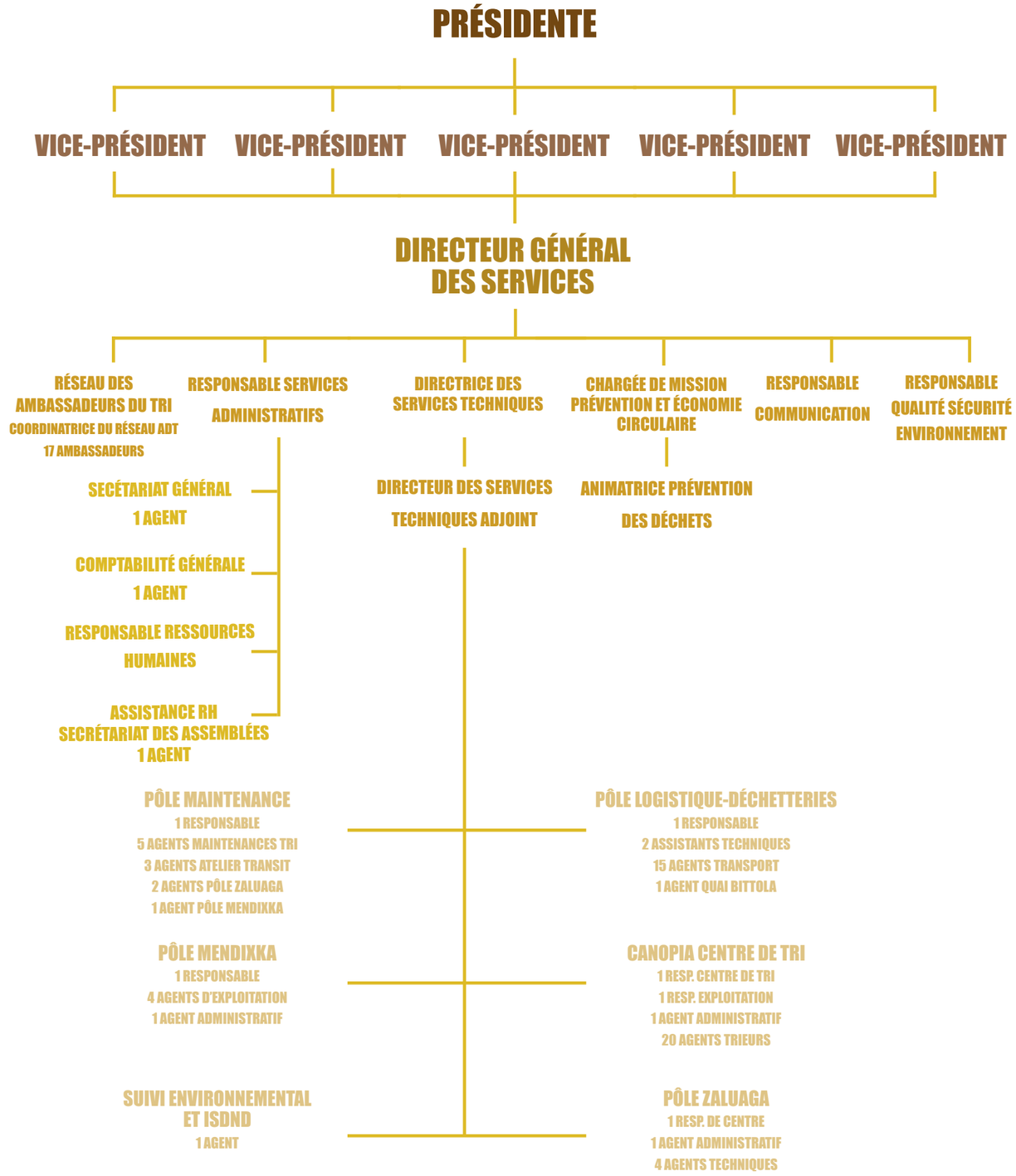

LES SERVICES DU SYNDICAT

Au 31 décembre 2017, une centaine d'agents concourent au déploiement d'un service public de qualité. Le total des emplois rémunérés sur l'année se porte à 103,57 ETP.

LES SERVICES OPÉRATIONNELS

Les services techniques constituent la majeure partie des effectifs du Syndicat puisqu'ils regroupent 73 agents permanents qui se répartissent entre les pôles :

- **Transport/Logistique : ce service est dédié au transfert, transport et au compactage des bennes de déchetteries et au transfert et transport d'ordures ménagères**
- **Valorisation et traitement : ce service regroupe le Centre de tri des déchets recyclables du pôle Canopia, le pôle Mendixka, le pôle de stockage Zaluaga et l'agent chargé du suivi environnemental des sites**
- **Maintenance : ce service transversal a la charge de l'entretien des installations (centre de tri, pôles Mendixka et Zaluaga, véhicules et bennes du Syndicat)**

Ce sont la Directrice des services techniques et le Directeur adjoint qui coordonnent les actions de l'ensemble de ces services.

Le réseau des **ambassadeurs du tri** est constitué de 17 agents permanents. Il œuvre au quotidien à l'amélioration des performances de réduction, de tri et de valorisation des déchets du Syndicat Les ambassadeurs du tri sont délégués auprès des collectivités adhérentes, au plus près des territoires. Ce service est encadré par une **coordonnatrice du réseau**.

LES SERVICES SUPPORTS

Ils ont pour fonction d'accompagner les services opérationnels au quotidien. Ils sont constitués de 10 personnes autour d'un **Directeur général des services** :

- **Un service administratif composé de 5 agents qui assurent le secrétariat, la facturation, la comptabilité, la gestion des ressources humaines**
- **Une chargée de mission « prévention » et économie circulaire responsable de la mise en œuvre et de la promotion des actions en faveur de la réduction des déchets secondée par une animatrice prévention**
- **Une personne responsable de la démarche environnementale et de la qualité et sécurité au travail menée par le Syndicat**
- **Une personne responsable de la communication et des relations extérieures (presse, grand public, associations de riverains,...) ;**

Retrouver le tableau détaillé des emplois 2017 du syndicat en annexe p.39

LA FORMATION DES AGENTS : UNE PRIORITÉ

Le Syndicat a la volonté de maintenir un effort significatif pour permettre aux agents de travailler en sécurité, d'améliorer leurs compétences et d'évoluer tout au long de leur carrière.

Les axes retenus par les élus sont au nombre de six :

- **Initier et sensibiliser l'ensemble du personnel à la démarche environnementale ISO 14001**
- **Professionnaliser et renforcer les compétences en interne**
- **Favoriser et accompagner la promotion individuelle des agents**
- **Se prémunir des risques**
- **Améliorer le management d'équipe**
- **Permettre l'amélioration des résultats du territoire en termes de réduction et tri des déchets**

365 JOURS
DE FORMATION ON ÉTÉ DISPENSÉS EN 2017

365 jours de formation ont été dispensés en 2017 (489 jours en 2016) soit une moyenne de 3.65 jours par agent.

Cette année encore, les formations consacrées à la sécurité au travail et à l'environnement ont été privilégiées. Elles représentent 46 % des jours programmés et 62 % du budget consacré aux formations.

LES INSTANCES PARITAIRES

En 2017, le Syndicat compte deux instances : le Comité Technique Paritaire **(CTP)** et le Comité d'Hygiène et de Sécurité des Conditions de Travail **(CHSCT)**.

Le CTP a été réuni à 4 reprises pour travailler principalement sur :

- **Le Plan de Formation 2017**
- **Le Bilan social 2016 de la collectivité**
- **Le Régime indemnitaire**
- **L'organisation du Centre de tri pour la période estivale**
- **La mise en œuvre de l'apprentissage**
- **La modification de la tarification « prévoyance »**

Le CHSCT, quant à lui, s'est réuni 3 fois pour aborder les sujets tels que :

- **Le suivi des registres et indicateurs Sécurité Santé au Travail**
- **Le programme annuel de prévention**
- **Les diverses procédures et consignes**
- **La veille réglementaire avec participation employeur**
- **Mise en place des défibrillateurs**
- **Mise à jour du document unique**
- **La veille réglementaire**
- **La nouvelle organisation du Centre de tri**

En parallèle, un groupe de travail a été constitué pour travailler à la démarche de mise en place d'un règlement de Régime Indemnitaire qui est effectif depuis la fin de l'année 2017.

LE FINANCEMENT DU SERVICE

Les tarifs appliqués à chaque collectivité adhérente tiennent compte des recettes produites (rachats matériaux, soutiens) : le tarif facturé étant la résultante du coût de traitement déduction faite des recettes issues de l'activité. Les recettes sont néanmoins attribuées à chaque pôle territorial en fonction de ses propres performances.

Il y a donc lieu de distinguer d'une part le **coût du service** (coût de traitement des ordures ménagères résiduelles + emballages et journaux issus de la collecte sélective + service des ADT + transport +participation aux frais d'administration générale) et le **tarif pratiqué** à chaque pôle territorial qui tient compte des recettes affectées (rachats et soutiens) en fonction de ses propres performances.

Le financement de service de traitement des déchets est principalement assuré par les contributions versées mensuellement par les collectivités membre du Syndicat.

Les collectivités versent une **contribution au Syndicat** mixte Bil Ta Garbi qui couvre :

- **Son fonctionnement administratif et la communication. Elle est calculée au prorata du nombre d'habitants. En 2017, cette contribution reste stable par rapport à l'année précédente et représentait 2.06 € HT (2.27 € TTC) par habitant.**
- **Les charges liées au transfert, transport et traitement de déchets. Cette part est calculée au prorata des tonnages traités pour chaque collectivité.**

Depuis 2011, le principe de mutualisation totale des tarifs sur les prestations de tri des emballages et journaux recyclables ainsi que les prestations rendues en déchetteries a été adopté. Chaque collectivité adhérente paie donc uniquement en fonction des tonnages produits sur son territoire, quelles que soient les conditions particulières relatives à ses installations et aux marchés qui lui sont dévolus.

Retrouvez l'ensemble des coûts par type de déchets traités en annexe p.41

COÛT DE TRAITEMENT OMR

Ordures Ménagères	Unité	P.U H.T.
Transfert ,Transport, Traitement	Tonne	141,00 Euros

COÛT DE TRAITEMENT DES RECYCLABLES

Collecte sélectives	Unité	P.U H.T.
Transport et Tri mélange Emballages et JRM	Tonne	160,00 Euros
Tri Emballages seuls	Tonne	274,00 Euros
Transport du verre	Tonne	10,50 Euros

Concernant les coûts de traitement, on peut noter :

- **Une augmentation du transport/traitement des OMR qui passe de 137 euros HT en 2016 à 141 Euros HT en 2017 (+2.5%).**
- **Une baisse moyenne de 5% du coût de traitement des déchets recyclables grâce à l'augmentation des flux extérieurs.**
- **Une stabilité des coûts de transport/traitement des déchets de déchetterie, excepté le « tout-venant » (voir Annexe en p.41).**

A côté de la participation des collectivités, le Syndicat facture également ses services à des apporteurs extérieurs.

Ces prestations représentent, en 2017, une recette de l'ordre de **3 708 millions d'euros, soit 12 % des sources de financement du Syndicat.**

Retrouvez les tarifs de traitement appliqués aux apporteurs extérieurs en annexe p.42

LE BUDGET DU SYNDICAT

LES DÉPENSES

En 2017, le montant total des dépenses de l'exercice budgétaire du Syndicat Bil Ta Garbi s'est porté à 34,5 Millions d'Euros (M€).

Les dépenses se répartissent comme suit :

	Montant HT	Répartition
Dépenses de fonctionnemen	28 741 307 Euros	83 %
Dépenses d'investissement	5 707 539 Euros	17 %
DEPENSES TOTALES	34 448 846 Euros	100%

RÉPARTITIONS DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT

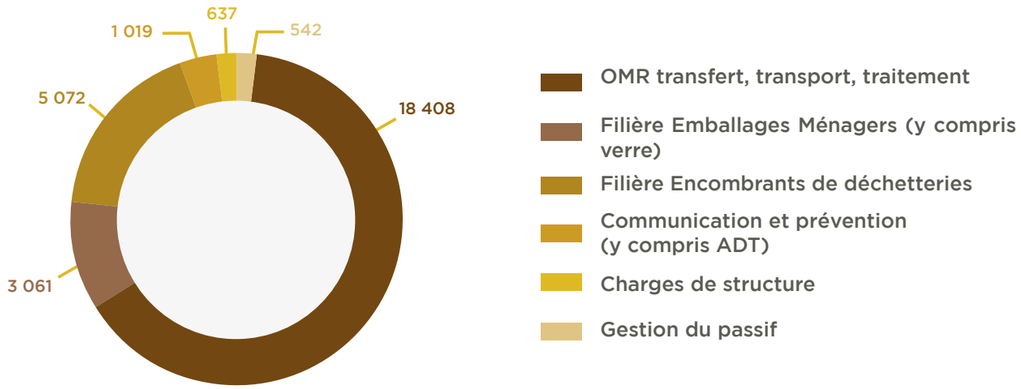

DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT

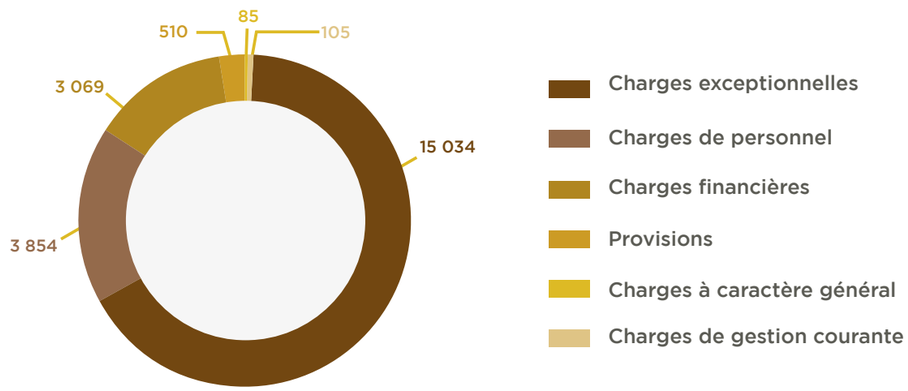

Voir le montant des principales prestations rémunérées à des entreprises en annexe p.43

LES RECETTES

Le financement du service de traitement des déchets est majoritairement assuré par les contributions versées mensuellement par les collectivités membres du Syndicat. Cependant, d'autres ressources complémentaires permettent de diminuer le coût financé par les collectivités adhérentes. Ces ressources sont de plusieurs ordres :

- **Les prestations effectuées pour des clients extérieurs.**
- **Les produits issus de la revente de matériaux et matières premières (plastiques, papiers, ferrailles, compost, électricité, ...) voir Annexe en p.41.**
- **Les soutiens versés par les Éco-organismes principalement en fonction des performances de tri (Éco-emballages, Éco-folio, Éco-DDS, OCAD3E, Éco-mobilier ...).**
- **Les subventions versées par nos partenaires institutionnels (Europe, ADEME, Département,...).**

RÉPARTITION DES SOURCES DE FINANCEMENT EN 2017 (EN K€)

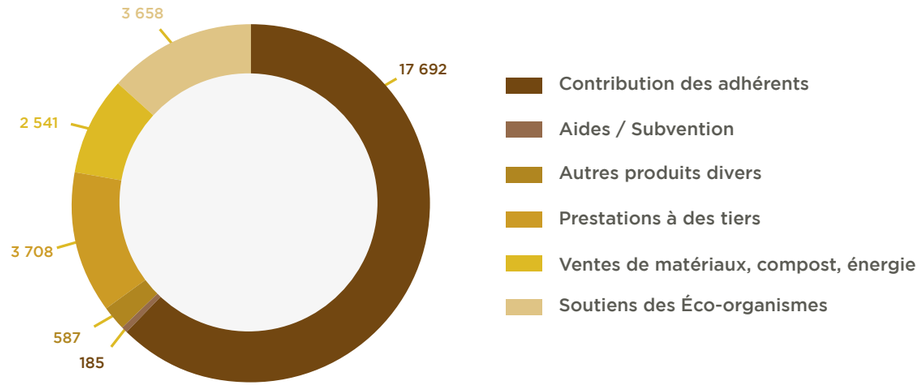

LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS RÉALISÉS EN 2017

Nature de l'investissement (Hors RAR)	Montant H.T. (en K€)
Acquisition de matériel (camions, bennes, armoires à DMS, VL, engins, ...)	188
Études sur les installations de traitement	24
Matériel informatique	22
Travaux d'aménagement divers sites existants	408
TOTAL 2017	**642**

En 2017, un certain nombre d'investissements budgétés n'ont pas été réalisés et ont fait l'objet des restes à réaliser (2,8 M€ de restes à réaliser en dépenses).

RÉPARTITION DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENTS 2017 (EN K€)

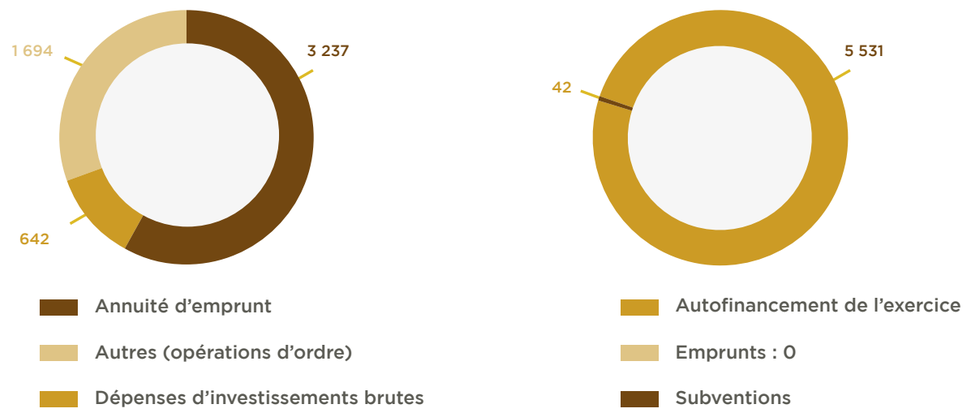

FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS 2017 (EN K€)

L'endettement du Syndicat au 31 décembre 2017 passe à 71 087 K€ contre 69 779 K€ au 31 décembre 2016. Cette progression est le résultat de l'intégration au 1er janvier 2017 de la part de la dette du syndicat Bizi Garbia se rapportant à la compétence « traitement des déchets ».

ANNEXES

LA POPULATION MUNICIPALE DU TERRITOIRE D'INTERVENTION DU SYNDICAT BIL TA GARBI

Pour ce rapport de l'année 2017, il est appliqué la **Population Municipale 2015** (données parues au 01/01/2018) – Source INSEE.

COLLECTIVITÉS ADHÉRENTES	Nombre de communes	Population municipale 2015 (donnée au 01/01/2018)	Variation population avec l'année précédente
CA Pays Basque	158	302 980 hab.	
CC Béarn des Gaves	53	17 657 hab.	
TOTAL	211	320 637 hab.	0,82%

DÉTAIL PAR PÔLES	Nombre de communes	Population municipale 2015 (donnée au 01/01/2018)	Variation population avec l'année précédente
CA Pays Basque PT Errobi	11	29 577 hab.	0,77%
CA Pays Basque PT Hasparren Iholdy	16	17 300 hab.	1,14%
CA Pays Basque PT Sud Pays Basque	12	67 293 hab.	
CA Pays Basque PT Côte Basque Adour	2	126 924 hab.	0,77%
CA Pays Basque PT Amikuze	27	9 691 hab.	0,11%
CA Pays Basque PT Garazi Baigorri	30	12 687 hab.	0,02%
CA Pays Basque PT Pays de Bidache	7	6 006 hab.	1,56%
CA Pays Basque PT Ostibarre	8	1 411 hab.	-0,98%
CA Pays Basque PT Soule Xiberoa	36	12 752 hab.	-0,69%
CA Pays Basque PT Nive Adour	6	19 339 hab.	1,69%
CC Béarn des Gaves PT Navarrenx	19	5 146 hab.	-0,46%
CC Béarn des Gaves PT Salies de Béarn	11	7 896 hab.	0,24%
CC Béarn des Gaves PT Sauveterre de Béarn	23	4 615 hab.	-0,73%
TOTAL	**211**	**320 637 hab.**	**0,82%**

TONNAGES DES ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES PAR COLLECTIVITÉS ET PÔLES TERRITORIAUX

COLLECTIVITÉS ADHÉRENTES	Tonnages traités en 2017	Performance
CA Pays Basque	92 782 t	306 kg/hab
CC Béarn des Gaves	2 926 t	166 kg/hab
TOTAL BIL TA GARBI	95 708 t	298 kg/hab

DÉTAIL PAR PÔLES	Tonnages traités en 2017	Performance	Variation tonnages 2016/2017	Variation kg/hab 2015/2016
CA Pays Basque PT Errobi	6 344 t	214 Kg/hab	0%	-1%
CA Pays Basque PT Hasparren Iholdy	3 330 t	192 kg/hab	3,94%	2,77%
CA Pays Basque PT Sud Pays Basque	25 438 t	378 kg/hab		
CA Pays Basque PT Côte Basque Adour	45 073 t	355 kg/hab	3,92%	3,13%
CA Pays Basque PT Amikuze	2 106 t	217 kg/hab	2,53%	2,42%
CA Pays Basque PT Garazi Baigorri	3 265 t	257 kg/hab	-2,34%	-2,36%
CA Pays Basque PT Pays de Bidache	1 297 t	216 kg/hab	2,65%	1,08%
CA Pays Basque PT Ostibarre	227 t	161 kg/hab	-0,72%	0,26%
CA Pays Basque PT Soule Xiberoa	2 017 t	158 kg/hab	3,85%	4,57%
CA Pays Basque PT Nive Adour	3 685 t	191 kg/hab	5,23%	3,48%
CC Béarn des Gaves PT Navarrenx	591 t	115 kg/hab	-20,37%	-20,00%
CC Béarn des Gaves PT Salies de Béarn	1 706 t	216 kg/hab	2,77%	2,53%
CC Béarn des Gaves PT Sauveterre de Béarn	628 t	136 kg/hab	-3,71%	-3,01%
TOTAL	**95 708 t**	**298 kg/hab**	**2%**	**1%**

PERFORMANCE DU TRI À L'HABITANT PAR COLLECTIVITÉ ADHÉRENTE

COLLECTIVITÉS ADHÉRENTES	Verre AV, caissettes, déchetteries	Emballages AV, PAP, caissettes, déchetteries	Journaux, revues, magazines AV, PAP, caissettes, déchetteries	Total Emballages collectés 2017	Taux de détournement CS/(CS+OM)	Performance
CA Pays Basque	12 792 t	5 658 t	7 595 t	**26 045 t**	22%	86 kg/hab
CC Béarn des Gaves	674 t	395 t	529 t	**1 599 t**	35%	91 kg/hab
TOTAL	13 467 t	6 052 t	8 124 t	**27 644 t**	22%	86 kg/hab

DÉTAIL PAR PÔLES	Verre AV, caissettes, déchetteries	Emballages AV, PAP, caissettes, déchetteries	JRM AV, PAP, caissettes, déchetteries	Total Emballages collectés 2017
CA Pays Basque PT Errobi	1 378 t	617 t	809 t	**2 805 t**
CA Pays Basque PT Hasparren Iholdy	578 t	324 t	471 t	**1 373 t**
CA Pays Basque Secteur Sied	1 187 t	544 t	634 t	**2 365 t**
CA Pays Basque PT Sud Pays Basque	3 340 t	1 447 t	3 096 t	**6 436 t**
CA Pays Basque PT Côte Basque Adour	4 898 t	1 907 t	2 870 t	**3 167 t**
CA Pays Basque PT Amikuze	347 t	230 t	229 t	**806 t**
CA Pays Basque PT Garazi Baigorri	629 t	204 t	304 t	**1 138 t**
CA Pays Basque PT Pays de Bidache	234 t	77 t	157 t	**468 t**
CA Pays Basque PT Ostibarre	53 t	34 t	38 t	**125 t**
CA Pays Basque PT Soule Xiberoa	591 t	341 t	431 t	**1 363 t**
CA Pays Basque PT Nive Adour	745 t	475 t	635 t	**1 855 t**
CC Béarn des Gaves PT Navarrenx	208 t	119 t	160 t	**487 t**
CC Béarn des Gaves PT Salies de Béarn	277 t	177 t	249 t	**703 t**
CC Béarn des Gaves PT Sauveterre de Béarn	190 t	99 t	121 t	**409 t**
TOTAL	**13 467 t**	**6 052 t**	**8 124 t**	**27 644 t**

LISTE DES DÉCHETTERIES ET MODALITÉS DE FONCTIONNEMENT

LISTE DES DÉCHETTERIES	Maître d'ouvrage	Exploitant de la collecte	Évacuation des déchets
Arcangues	CA Pays Basque	Prestataires privés	Prestataires privés
Saint Jean de Luz			
Saint-Pée sur Nivelle			
Bidart			
Biarritz		Régie	
Bayonne			
Anglet			
Urrugne			Syndicat Bil Ta Garbi
Ascain			
Guéthary			
Itxassou			
Ustaritz			
Souraïde			
Bustince			
St Etienne de Baigorri			
Bardos			
Came			
St-Palais			
Mauléon			
Tardets			
Villefranque			
Lahonce			
Urt			
Briscous			
Hélette			
Ostabat			
Sauveterre de Béarn	CC Béarn des Gaves		
Méritein			
Castagnède			

LES PERFORMANCES DES DÉCHETTERIES PAR COLLECTIVITÉS

Collectivités adhérentes	Total encombrants 2017	Performance	Évolution Performances 2016/2017	Évolution Tonnages 2016/2017
CA Pays Basque	68 683 t	227 kg/hab	1%	2%
CC Béarn des Gaves	5 990 t	339 kg/hab	-11%	-11%
Total	74 673 t	233 kg/hab	0%	1%

LA VALORISATION / TRAITEMENT DES DÉCHETS DE DÉCHETTERIES

FLUX DE DÉCHETS	Valorisation / traitement
Tout-venant	Enfouissement (ISDND de Zaluaga à St Pée/Nivelle et de Mendixka à Charritte de Bas)
Déchets verts	Valorisation organique (compost)
Gravats	Valorisation (remblais) ou Enfouissement (ISDI)
Ferraille	Valorisation matière (aciérie)
Bois	Valorisation matière (panneau aggloméré)
Carton	Valorisation matière (papeterie)
Déchets d'Equipement Electrique et Electronique (D3E)	Traitement et recyclage (Eco-organisme Ecologic)
Huile végétale	Valorisation (bio-carburant)
Déchets d'Ameublement (DEA)	Valorisation matière (Eco-organisme Ecomobilier)
Plâtre	Valorisation matière et enfouissement
Pneus	Valorisation matière ou énergétique
Déchets dangereux	Traitement et recyclage (Eco-organismes EcoDDS, DASTRI et Corepile)

LES QUANTITÉS COLLECTÉES PAR TYPE DE DÉCHETS DANGEREUX

FLUX DE DÉCHETS DANGEREUX	Piles	Huile moteur	Déchets Ménagers Spéciaux (DMS)	Déchets Soins des Ménagers (DSM)	TOTAL
2017	24 t	105 t	410 t	4 t	543 t
2016	27 t	70 t	413 t	4 t	514 t
2015	25 t	96 t	447 t	4 t	572 t
2014	24 t	86 t	428 t	4 t	542 t
2013	19 t	83 t	418 t	4 t	525 t
2012	26 t	78 t	355 t	4 t	460 t
2011	27 t	77 t	231 t	3 t	338 t
2010	26 t	83 t	342 t	6 t	457 t
2009	22 t	84 t	217 t	4 t	457 t
2008	13 t	29 t	196 t	3 t	241 t
2007	8 t	39 t	131 t	1 t	179 t

DÉTAIL DES EMPLOIS DU SYNDICAT EN 2017

EMPLOI 2017	EFFECTIFS					STATUT				ÂGE			SEXE	
	AU 31/12/2016	départs 2017	Arrivées 2017	AU 31/12/2017	Variation 2016/17	FPT	Conractuel	Emploi aidé	Apprenti	<30 ans	30 à 40 ans	>45 ans	M	F
TOTAL EMPLOI	**84**	**6**	**22**	**100**	**16**	**90**	**6**	**3**	**1**	**9**	**57**	**34**	**74**	**26**
ADT	18	1	1	18	0	16	2	0	0	3	11	4	2	16
LOGISTIQUE	17	1	4	20	3	19	1	0	0	1	8	11	17	3
MAINTENANCE	9	1	3	11	2	10	0	0	1	2	8	1	11	0
TRAITEMENT /VALORISA-TION	32	2	12	42	10	37	2	3	0	3	22	17	29	13
SERVICES SUPPORTS	8	1	2	9	1	8	1	0	0	0	8	1	1	8

LES COÛTS PAR TYPE DE DÉCHETS TRAITÉS

DÉCHETTERIE	UNITÉ	P.U. H.T.
Matériel-Contenants		
Location de benne	mois	65,00
Location de benne	mois	90,00
Encombrants		
Transport	tonne	30,00
Traitement pour flux collectés en porte à porte	tonne	106,90
Transport	tonne	80,00
Traitement pour flux issus de l'apport volontaire	tonne	109,00
Traitement pour flux triés, hors mobilier usager, issus de déchetteries		
Transport	tonne	36,00
Traitement	tonne	109,80
Traitement pour flux non triés, avec mobilier usager, issus de déchetteries		
Transport	tonne	36,00
Traitement	tonne	99,40
Bois		
Transport (flux en mélange avec DEA)	tonne	34,70
Traitement (flux triés hors DEA)	tonne	44,40
Gravats		
Transport	tonne	12,66
Traitement	tonne	6,63
Plâtre		
Transport	Rotation	229,00
Traitement	tonne	105,00
Déchets verts		
Transport	tonne	11,90
Traitement	tonne	20,00
Carton		
Transport	tonne	10,00
DMS		
Collecte et traitement acides/bases	Kg	0,875
Collecte et traitement aérosols	Kg	1,032
Collecte et traitement ampoules et tubes	Kg	0,210
Collecte et traitement bidons vides	Kg	0,525
Collecte et traitement comburants/carburants	Kg	1,240
Collecte et traitement non identifiés	Kg	1,240
Collecte et traitement pateux	Kg	0,525
Collecte et traitement phytosanitaires	Kg	0,995
Collecte et traitement solvants	Kg	0,540
Collecte et traitement des radiographies	tonne	-
Collecte et traitement laboratoires toxiques	Kg	1,240
Collecte et traitement médicaments	Kg	0,525
Collecte et traitement plaque éverite	Kg	0,584
Collecte et traitement cartouche encre	Kg	0,600
PNEUS (hors filière)		
Transport	tonne	233,58
Traitement	tonne	138,03
JRM		
Transport	tonne	48,00
Traitement	tonne	20,00

TARIFS DE TRAITEMENT APPLIQUÉS AUX APPORTEURS EXTÉRIEURS EN 2017

SITE DE RÉCEPTION	Type de déchets	Tarifs
UVO Canopia	DIB et déchets divers	122,00 HT/t
UVO Canopia	Graisses	40,00 HT/t
UVO Canopia	Biodéchets	60,00 HT/t
ISDND Mendixka	DIB et déchets divers	101,13 HT/t
ISDND Zaluaga	VDIB et déchets divers	92,00 HT/t
CDT Canopia	Tri et conditionnement des emballages ménagers - « corps creux »	240,00 HT/t
CDT Canopia	Tri et conditionnement des emballages et journaux revues maga-zines, petits emballages en carton – « fibreux »	10,00 HT/t
CDT Canopia	Tri conditionnement flacons et bouteilles plastiques	190,00 HT/t
CDT Canopia	Tri conditionnement cartonnettes et briques alimentaires	110,00 HT/t
CDT Canopia	Valorisation matière et enfouissement Transport, tri, conditionnement flacons et bouteilles plastiques compactées (selon distance)	250,00 HT/t 270,00 HT/t 350,00 HT/t

DÉTAILS DES RECETTES LIÉES À LA VALORISATION EN 2017 (EN K€)

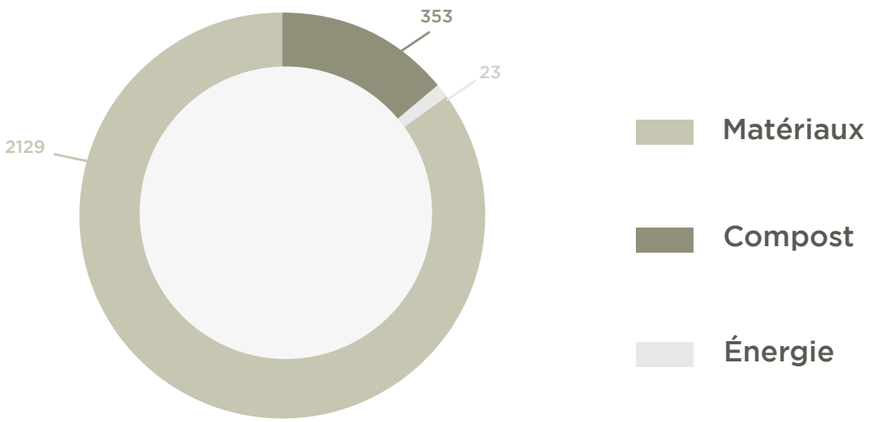

MONTANT ANNUEL DES PRINCIPALES PRESTATIONS RÉMUNÉRÉES À DES ENTREPRISES EN 2017

Prestataire	Principales Prestations 2017 (HT)	Total (en €)
Chimirec	Traitement des huiles	19 306
Chipala	2015/11 Refus lot 1	19 306
Chipala/TPM	Autoliquidation de TVA	23 042
CETRAID	2017/10 - déchetteries Ex Bizi Garbia transport	214 808
E. MINDURRY	Déchets de voirie	11 914
E. MINDURRY	Transport Enc. Bois Carton et DV ACBA	167 428
GARICOIX	Évacuation de déchetteries/OM	36 225
HAGET Olivier	2015/13 - Epandage compost Mendixka	9 281
HAROSTEGUIA	Transfert de boues	6 788
IRASTORZA	2015/11 - Transfert Refus (ST SUEZ)	60 183
LANDA BIDE	2015/11 - Transfert refus Mendixka - lot 1	54 371
LANDA BIDE	2016/03 - Transport Encombrants non valorisables	8 730
LANDA BIDE	Évacuation déchetteries	9 920
LANDA BIDE	Transport OM Bittola à Zaluaga	15 760
LOREKI	2013/15 - Broyage de déchets verts	98 132
LOREKI	2017/23 - Broyage de déchets verts (ancien Bizi Garbia)	106 610
LOREKI	2015/09 - Déchets verts Errobi	30 122
LOREKI	Chargement DV	12 873
MOBIPUR	2013/23 - Lixiviats Bittola	72 541
MOBIPUR	2015/01 - Lixiviats Mendixka	6 770
OVIVE	2013/23 - Lixiviats Bittola	259 496
OVIVE	2015/01 - Lixiviats Mendixka	6 326
PAPREC	Location bennes plâtre	10 823
SIAP	2014/33 - Déchets ménagers spéciaux	61 051
SITCOM	Valorisation des refus	33 776
SLR	2013/13 - Transfert et transport de verre	112 946
SUEZ EAU INDUSTRIELLE	2017/01 - Surconcentrats de lixiviats	6 709
SUEZ ENVIRONNEMENT	Bois de Laburrenia	11 937
SUEZ ENVIRONNEMENT	Pneus Garbiki	5 197
SUEZ ENVIRONNEMENT	GRAVATS Pôle CBA	88 312
SUEZ ENVIRONNEMENT	GRAVATS Pôle CBA	12 500
SUEZ ENVIRONNEMENT	2015/11 - Refus valo Haut PCI Canopia - Lot 3	398 091
SUEZ ENVIRONNEMENT	2016/08 - Valo refus Bas PCI	24 175
SUEZ ORGANIQUE (TERRALYS)	2013/14 - Broyage dévhets verts plate-formes Urrugne + Hendaye	98 226
VALORTEGIA	2010/19 - Exploitation Canopia - Phase 3	4 934 471
VALPAQ	Location bennes	7 819
VEOLIA	2017/10 - Déchetteries Ex Bizi Garbia traitement	159 222
Ville d'Hendaye	Gravats Agorreta Urrugne Guéthary	5 740
TOTAL	**DIB et déchets divers**	**7 499 114**

Rapport annuel 2017

7 RUE JOSEPH LATXAGUE
64185 BAYONNE
WWW.BILTAGARBI.COM
05.59.44.26.44

bil ta garbi

Syndicat Mixte pour le Traitement des Déchets Ménagers et Assimilés